

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON

Revel

COMMUNE

TOUTENS

Date de la convocation :
30 décembre 2016

D 2017 -01-01

OBJET :

**Désignation du délégué au
Conseil Communautaire
Terres du Lauragais**

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture le,

Et publication du

Le Maire.

Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte.

Informe que la présente peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans
un délai de deux mois à compter de la
notification et/ou de l'affichage de la
présente.

L'An deux Mil dix-sept et le 5 janvier à 20 heures 45 le Conseil Municipal de la commune de Toutens s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MAGRE, Maire.

Etaient présents : Denis Magre, Sophie Serra, Geneviève Horseau, Sandrine Tortel, Thierry Rougier, Nicolas Angiono, Pascal Meric, Cécile Maupoint, Christian Caminade, Micheline Lourde

Etait absent excusés : , Corinne Beller

Cécile Maupoint a été désigné secrétaire de séance

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2016 portant création :
- de la Communauté de communes des Terres du Lauragais
Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 décembre 2016 indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Premier tour de scrutin délégué titulaire

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 9

A obtenu :

- Monsieur Denis MAGRE 9 voix

- Monsieur Denis MAGRE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

Deuxième tour de scrutin délégué suppléant

Le deuxième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 9

A obtenu :

-Madame Cécile MAUPOINT 9 voix

- Madame Cécile MAUPOINT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléant.

Et transmet cette délibération au président de la Communauté de communes des Terres du Lauragais

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures

A Toutens, le 05 janvier 2017
Le Maire,
Denis MAGRE

